



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# QUEL RÔLE DE L'ÉTAT EN PÉRIODE D'INFLATION

Journée d'étude de l'Institut des actuaires, 16 septembre 2022

Quentin GUERINEAU, chef du bureau des entreprises et intermédiaires d'assurance

DG Trésor

Clément DENIS, adjoint au chef du bureau des entreprises et intermédiaires d'assurance

DG Trésor

# Introduction

## Le rôle institutionnel de la DG Trésor

- La sous-direction des Assurances, au sein de la Direction Générale du Trésor est l'administration qui prépare la réglementation du secteur, en concertation avec les acteurs, l'ACPR, les ministres et le parlement.
- Quelques exemples, non exhaustifs :
  - Loi PACTE
  - Révision de Solvabilité II
  - Réforme du courtage
  - Rapport cyber

# Introduction

## L'assurance face au nouveau défis de l'inflation

Les défis posés à l'assurance dans un contexte inflationniste sont de plus en plus nombreux :

- Le contexte économique très volatile force les compagnies à revoir leur politique d'investissements à court et moyen termes.
- Le rôle d'investisseur de long terme des assureurs est fortement perturbé par le changement climatique et l'émergence de nouveaux risques.
- L'augmentation des coûts a une incidence directe sur le coût des sinistres et sur la capacité de couverture des assureurs

La réglementation est également confrontée à ces défis qu'elle doit prendre en compte pour adapter le cadre dans lequel les entreprises évoluent.

# 1. L'inflation, un défi pour le secteur de l'assurance

# L'inflation affecte directement l'assurance-vie

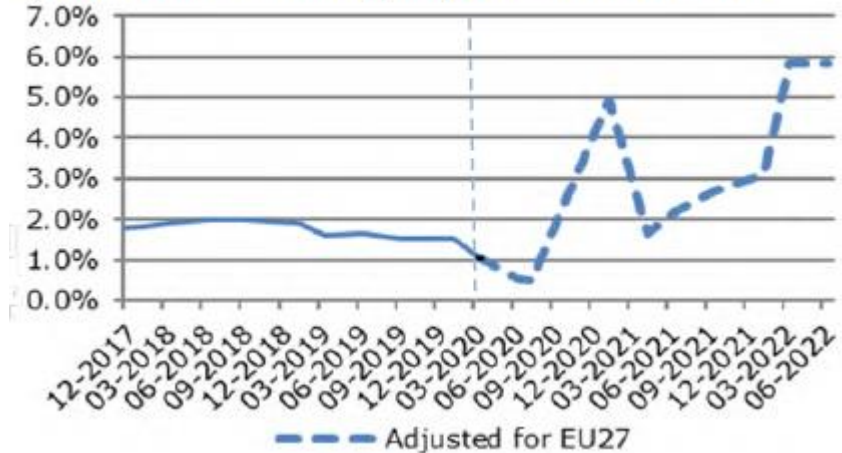
## Le risque de perte de valeur de l'assurance-vie

L'impact de l'inflation sur l'assurance vie dépend du gap de durée entre actif et passif.

L'inflation pourrait peser sur l'attractivité de l'assurance-vie :

- Bien que le passif des assureurs vie ne sera que marginalement touché par l'inflation
- Le rendement réel des investissements est fortement affecté et pourrait devenir négatif, avec des conséquences sur la collecte du fonds en euros
- Se pose la question de la répercussion de l'inflation dans les frais en assurance de personnes

Consumer Price Index (CPI) consensus forecasts



# Couplée à la remontée des taux, l'inflation touche les politiques d'investissement des assureurs

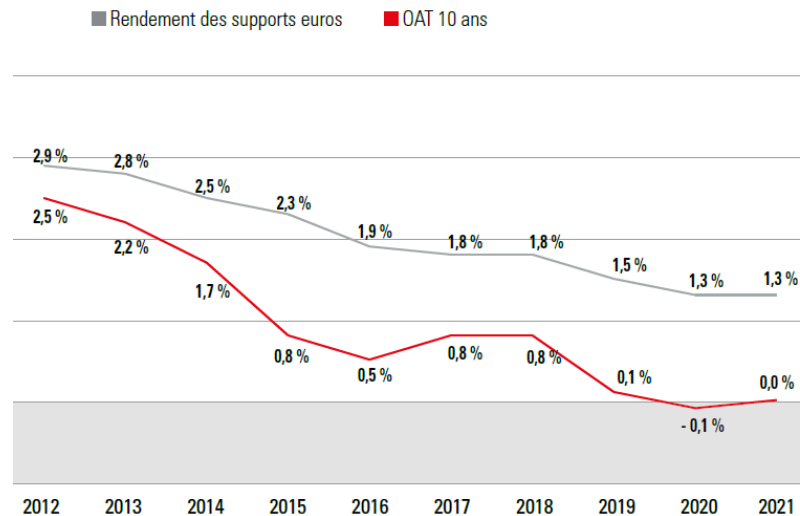
## Un environnement économique et financier changeant

A court terme, la remontée des taux a un impact positif sur l'assurance vie.

A moyen terme, couplée à l'inflation, elle pourrait conduire les assureurs à revoir leur politique d'investissements pour :

- éviter une perte de valeur de leur portefeuille et la dégradation de leur solvabilité,
- saisir de nouvelles opportunités d'investissement et de développement de produits,
- réduire le risque de leur portefeuille.

Les assureurs devront se montrer vigilants aux taux servis pour rester attractifs sans offrir de revalorisations insoutenables



# Les assureurs doivent rester des investisseurs de long terme

## Un défi de long terme pour les assureurs malgré le contexte inflationniste à court terme

Avec plus de 2700 Md€ d'actifs en gestion, les assureurs jouent un rôle prépondérant dans l'action pour le climat et le financement de la transition écologique.

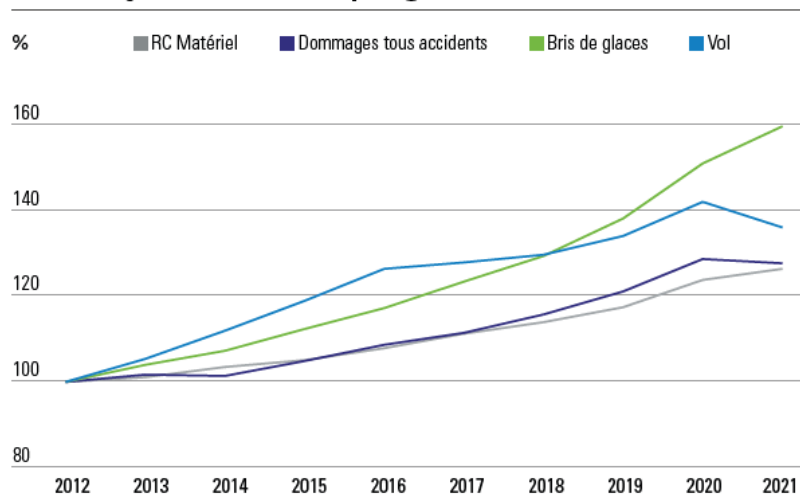
Les assureurs contribuent à l'atteinte des objectifs internationaux et européens : objectif de l'accord de Paris (réchauffement nettement en-dessous de 2°C), et objectif européen de neutralité carbone en 2050 (55% de réduction en 2030). D'après le Pacte vert, **260 Mds EUR supplémentaires par an** doivent être mobilisés en Europe pour atteindre nos objectifs pour 2030.

**Les assureurs investissent de manière croissante dans la finance durable** : l'encours des UC sur les actifs labellisés ISR était 64,4 Mds € au T1 2022 contre 22 Mds € au T1 2018, notamment sous l'effet de la loi Pacte obligeant à inclure des UC socialement responsable.

# L'inflation du coût des sinistres pèse sur l'assurance non-vie

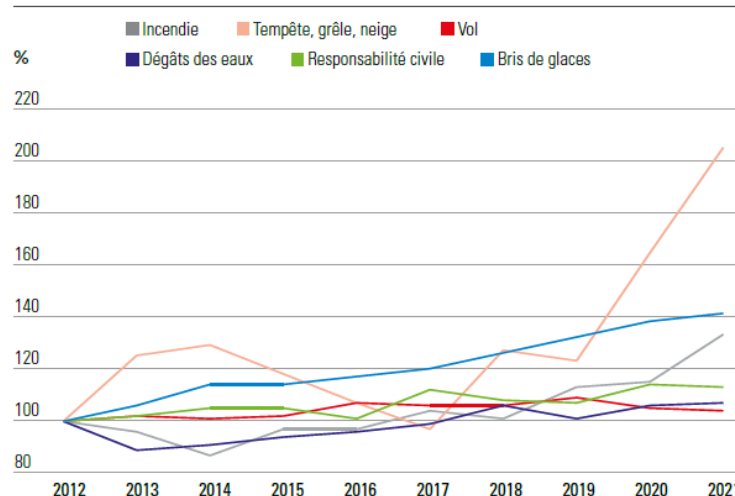
## Une hausse du coût des dommages et de leur fréquence

**Coût moyen des sinistres par garantie <sup>(1)</sup>**



(1) Indice base 100 année 2012.

**Multirisques habitation (MRH) : coût moyen des sinistres <sup>(1)</sup>**



# L'inflation du coût des sinistres pèse sur l'assurance non-vie

## Une hausse du coût des dommages et de leur fréquence

### Une hausse des coûts associés à l'ampleur des catastrophes naturelles

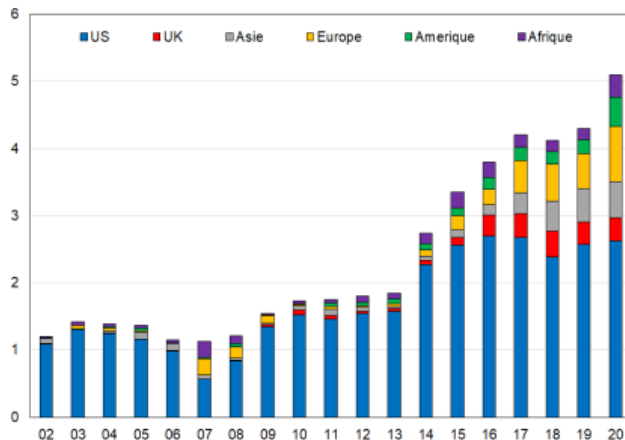
- le réchauffement climatique pourrait conduire à une hausse des dépenses de couverture assurantielles des catastrophes naturelles de 50% à horizon 2030
- les pertes dues au gel, aux tempêtes, à la sécheresse et aux incendies de forêt devraient déjà faire de 2022 l'une des années les plus coûteuses jamais enregistrées: environ 3,9 milliards d'euros pour les tempêtes entre mai-juillet 2022 et 4,3 milliards d'euros au S1 2022 pour les autres sinistres liés aux intempéries, soit plus que la moyenne annuelle de 3,5 milliards d'euros sur 2017-2021.

# Dans un contexte d'émergence de nouveaux risques...

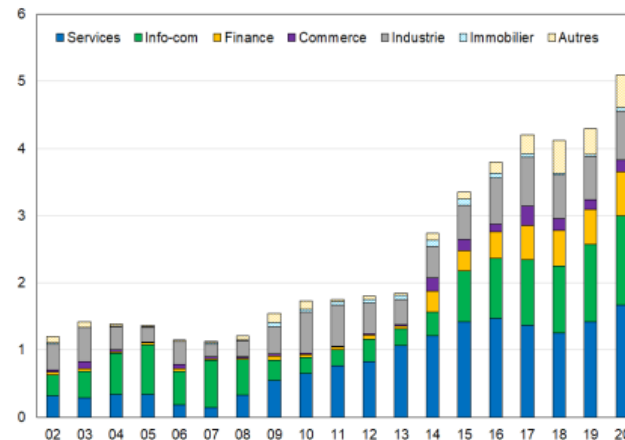
La numérisation de l'économie conduit à une multiplication des attaques cyber

Graphique 1 : Évolution du risque cyber

A. Par zone géographique



B. Par secteur d'activité



Note de lecture : Ces deux graphiques représentent la part des conférences de presse trimestrielles d'entreprises comportant une mention d'un ou plusieurs termes du champ lexical du risque cyber (en % du nombre total de conférences de presse comprises dans l'échantillon), agrégée par zone géographique et par secteur d'activité.

Source : Jamilov et al. (2021).

# ... que les assureurs devront davantage couvrir

Le marché de l'assurance du risque cyber reste plutôt confidentiel en France

**219 millions**

de CA en 2021 en France

**↗ 52%**

de cotisations entre 2020 et 2021

**Un taux de couverture inégal**

- Plus de **80%** des grandes entreprises sont couvertes
- Seulement **9%** des ETI

## 2. Quelles réponses des pouvoirs publics aux questions posées par l'inflation ?

# Le cadre prudentiel au défi du nouveau contexte économique

## Une adaptation nécessaire du cadre prudentiel

Après une période de taux durablement bas, l'inflation et la remontée des taux témoignent de la nécessité d'un cadre prudentiel robuste et flexible. La révision actuelle du cadre de Solvabilité 2 prend pleinement en compte ce nouveau contexte.

- **Nouvelle méthode d'extrapolation de la courbe des taux d'intérêts sans risque** : une formule qui s'adapte davantage aux différents environnements de taux
- **Choc de taux d'intérêt** : une révision de la formule permettant de mieux intégrer la volatilité des taux
- **Ajustement pour volatilité (VA)** : un outil particulièrement pertinent en cas de crise de spreads, mais de nouveaux ajustements permettant de limiter la surcompensation du VA, qui peut advenir notamment lorsque le portefeuille national s'éloigne du portefeuille représentatif.

# Faciliter le financement de l'économie par les assureurs

## Adapter le cadre réglementaire des investissements et des produits

### Au niveau prudentiel, alléger le coût en capital de la détention d'actions par les assureurs

- Investissements de long terme en actions (LTEI)
- Marge de risque
- Création de FRPS

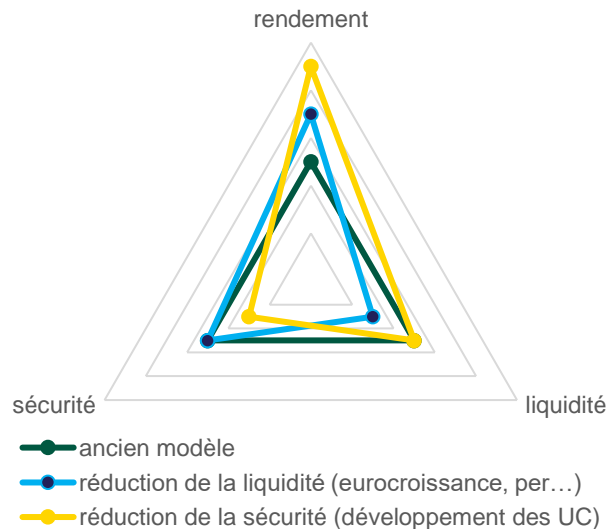
### Permettre aux produits qui financent l'économie de se développer

- Eurocroissance,
- PER

# Encourager de nouvelles formes d'épargne

## L'eurocroissance, un produit adapté à l'inflation

Grâce à ses caractéristiques, l'eurocroissance est une réponse à l'inflation et offre une épargne mieux investie à long terme et une meilleure espérance de rendement



# Encourager de nouvelles formes d'épargne

## L'eurocroissance, un produit adapté à l'inflation

### Une sécurité liée à la garantie à terme, adaptée au projet souhaité

- Le capital est garanti à l'atteinte de l'échéance
- L'assuré peut choisir une garantie à 100% de son capital, ou une garantie inférieure

### La liquidité à tout moment, y compris avant l'atteinte de l'échéance en cas de besoin

- Avant échéance, l'assuré peut racheter son contrat à sa valeur de marché
- A échéance, l'assuré récupère la valeur de marché de son contrat ou sa garantie

### Une « boîte à outils » offrant une plus grande liberté de choix à l'assuré et à l'assureur

- Le cadre offre plus de souplesse, permettant au contrat de définir le niveau de sécurisation et l'horizon de placement souhaité
- Meilleure lisibilité du produit par communication d'un rendement unique et lissé

### Le produit répond également aux besoins de financement de l'économie

# Préserver le pouvoir d'achat

## Protection du consommateur

### Améliorer les pratiques

Les mesures prises sur le démarchage téléphonique permettent de lutter contre certaines pratiques abusives, et de protéger davantage les consommateurs.

### Fluidifier la concurrence sur le marché

L'amélioration de la lisibilité et de la comparabilité des frais permise par l'**accord de place** du 2 février 2022 sur les frais du plan d'épargne retraite et de l'assurance-vie est de nature à renforcer la concurrence et limiter le niveau des frais.

**L'article 17 de la loi n° 2022-1158 du 16 août 2022** portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat prévoit des mesures permettant aux consommateurs de résilier plus facilement leur contrat, pour arbitrer entre les couvertures, ou faire jouer la concurrence.

**L'article 18 de la même loi**, permet de faciliter la résiliation de contrats d'assurance affinitaire.

**Loi Lemoine sur le résiliation infra-annuelle de l'assurance emprunteur** accroît la concurrence.

# Limiter le coût de certains risques

## Adaptation du régime de catastrophes naturelles

### Enjeux principaux pour les régulateurs et le secteur de l'assurance :

- Inadaptation du régime des catastrophes naturelles au cas spécifique du risque sécheresse-réhydratation
- Besoin de transparence exprimé par les sinistrés, notamment en matière de délais d'indemnisation et de déclaration des sinistres

Exemple de la loi n° 2021-1837 du 28/12/2021 relative à l'indemnisation des catastrophes naturelles (« loi Baudu »)

# Et œuvrer à anticiper les augmentations futures

## Verdir le système financier : améliorer la transparence et le *reporting*

Si le coût du changement climatique n'est pas intégré dès maintenant dans la valeur des actifs, l'impact sur les marchés pourraient se révéler très importants à l'avenir.

Il s'agit ainsi d'assurer une intégration pleine et entière des sujets climatiques et environnementaux dans l'information disponible sur le marché afin de permettre une pleine prise en compte de ces enjeux dans chaque décision financière.

A ce stade, la réglementation porte essentiellement sur des règles de transparence vis-à-vis de l'intégration des facteurs ESG dans les pratiques financières ou encore vis-à-vis des risques et impacts des acteurs en matière de durabilité.

# Et œuvrer à anticiper les augmentations futures

## Verdir le système financier : améliorer la transparence et le reporting

### Le volet européen

Des règles – qui sont en phase d’entrer en vigueur ou d’être renforcées - s’appliquent à tous les acteurs économiques et financiers, avec trois piliers au cadre européen et français de reporting ESG :

- *Pilier n°1* : le règlement « SFDR » (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*).
- *Pilier n°2* : la directive NFRD (*Non-Financial Reporting Directive*) qui est en train d’être remplacée par la directive CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*).
- *Pilier n°3* : la taxonomie européenne

### Le niveau français : Article 29 de la loi énergie-climat

Le texte prévoit la publication d’informations extra-financières liées aux risques climatiques et à la biodiversité.

# Et œuvrer à anticiper les augmentations futures

## Verdir le système financier : le volet prudentiel européen

### Intégration des problématiques ESG dans Solvabilité 2

- Proposition de la Commission : évaluation des risques dans l'ORSA et travail à venir sur la biodiversité
- Parlement européen : obligation de mise en œuvre de plans de transitions pour les assureurs, création d'un facteur de pénalisation des actifs bruns dans le pilier 1.

### Stress tests climatiques EIOPA

- De premiers stress-tests climatiques sur le secteur européen des pensions professionnelles ont été lancés par l'EIOPA en avril 2022 (pour des résultats attendus à la fin de l'année).

# Limiter le coût de l'assurance en préservant les capacités de couverture

Mieux appréhender le risque cyber

## Clarification des clauses

- **Clauses silencieuses** : travail déjà entamé par les acteurs / nécessité de continuer sur cette voie
- **Cyber-rançons** : conditionner l'indemnisation à un dépôt de plainte de la victime
- **Inassurabilité des sanctions administratives**

## Favoriser une meilleure mesure du risque

- Prise en compte du risque cyber dans les **ORSA**
- Création d'une **branche d'assurance cyber**
- Création d'une **plateforme de mise en commun des données cyber**

# Limiter le coût de l'assurance en préservant les capacités de couverture

Impliquer d'avantage les entreprises

## Améliorer le partage de risque

- **Développement des captives de réassurance**

## Accroître les efforts de sensibilisation des entreprises

- **Formation** de l'ensemble de la filière assurantielle
- **Prévention** à destination des TPE/PME

# Conclusion

L'actualité réglementaire se construit autour des défis du moment dans un contexte d'inflation

**Nous devons trouver des solutions pour répondre aux difficultés, préserver la stabilité financière, et protéger les consommateurs**

- Les défis sont multiples, les réponses aussi : de l'initiative législative ou réglementaire, à l'accord de place (not. CCSF), en passant par les engagements des assureurs ou le droit souple.
- Pour préparer ces réponses, nous consultons beaucoup les acteurs de la place (ACPR, fédérations professionnelles, etc.). Notre porte est toujours ouverte.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale du Trésor

Merci pour votre attention !

Pour plus d'information :

[www.tresor.economie.gouv.fr](http://www.tresor.economie.gouv.fr)

